



Candidature

[Cliquez-ici](#)

ALIAS, LE SAD* IA DU RESAH

Une technique d'achat qui permet de présélectionner une ou plusieurs entreprises, pour des achats d'usage courant sur des catégories d'Intelligence Artificielle prédéfinies.

69 CATÉGORIES D'IA

Une liste établie par le Resah avec le soutien de ses partenaires, autour de 3 grandes thématiques :

- Solutions d'Intelligence Artificielle Médicale
- Solutions d'Intelligence Artificielle Organisationnelle
- Solutions d'Intelligence Artificielle R&D

ALIAS

Achat de Logiciels d'IA en Santé

*SYSTEME D'ACQUISITION DYNAMIQUE (SAD)
ARTICLE L. 2125-1 DU CCP



1-CANDIDATURE & ADMISSION

ÉLIGIBILITE DES ENTREPRISES

1. Solution d'usage courant «sur étagère»
2. Solution d'IA selon l'«IA ACT»
(justification de titre d'étude : data analyst)
3. Deux références de vente
4. À minima 40.000€ de CA

COMMENT ÊTRE ADMIS À ALIAS ?

3 DOCUMENTS À TRANSMETTRE SUR
LA PLATEFORME MAXIMILIEN :

- Excel 2024-R055-000-000_Questionnaire-v2 complété avec vos sélections de catégories
- Formulaire DC1
- Formulaire Resah



2-MARCHÉ SPÉCIFIQUE

Après validation de leurs candidatures, les sociétés « admises » seront invitées à répondre aux potentiels **Marchés Spécifiques (MSP)** lancés à l'initiative du Resah ou bien des établissements.

Il s'agira alors d'une mise en concurrence ouverte aux seules sociétés dont les candidatures ont été admises.

Seules celles-ci pourront répondre si le MSP concerne la / les catégorie(s) dans laquelle elles se sont positionnées.

Le processus de candidature et d'admission de nouvelles solutions reste ouvert durant toute la durée de validité du marché ALIAS (4 ans).

Contact : innovation@resah.fr